

**Axel Honneth**

par Louis Carré

**Axel Honneth**

par  
Louis Carré

Le droit  
de la reconnaissance

**Axel Honneth**

**le bien commun**

Couverture : *Cain et Abel*, Le Titien



Depuis une vingtaine d'années, les réflexions d'Axel Honneth se sont imposées comme une référence majeure dans les domaines de la philosophie morale, sociale et politique. On en retient souvent le thème de la reconnaissance.

Il ne représente pourtant qu'un aspect d'une œuvre qui, en dialogue constant avec ses contemporains (Rawls, Taylor, Fraser) et ses aïeux plus ou moins lointains (Hegel, Marx, l'École de Francfort), n'a cessé d'évoluer et de s'approfondir. Plus que le thème de la reconnaissance, c'est l'idée d'une « vie éthique démocratique » qui permet de retracer au mieux cette évolution.

Elle appelle l'attention sur deux thèses que Honneth va puiser dans la *Philosophie du droit* de Hegel pour en montrer la pertinence toujours actuelle. La première veut que les demandes de reconnaissance possèdent un droit

légitime lorsqu'elles contribuent au maintien, à l'intensification ou à l'élargissement de la « liberté sociale » de tous les concernés.

La seconde que les rapports interpersonnels de reconnaissance soient disséminés parmi les institutions de la « vie éthique » moderne.

L'enjeu que soulève la pensée critique de Honneth est alors d'examiner si, aujourd'hui, les institutions de la reconnaissance auxquelles nous participons – la famille, le marché du travail, l'État de droit, l'espace public – méritent véritablement le qualificatif de « démocratiques ».

*Louis Carré est chargé de recherches du FRS-FNRS et attaché au Centre de théorie politique (Université libre de Bruxelles). Ses travaux portent sur la philosophie sociale et politique contemporaine, Hegel et l'École de Francfort.*

ISSN 1269-8563

ISBN 978-2-84186-715-8



2013-X 10 €

M I C H A L O N

**le bien commun**